

PROGRAMME DE FORMATION



15/01/2021 au
16/07/2021

**Formateur(trice) Professionnel(le)
d'Adultes**

Titre Professionnel FPA, niveau III, inscrit au RNCP

Code NFS 333t – Education et transfert de
connaissances

Code ROME K2111

Code GFE : W (Autres professions, professions
d'enseignement et de la magistrature)

Code Titre TP-00350

Libellé réduit FPA

Eligible CPF 237967

Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Baccalauréat
- 23 ans minimum
- Minimum de 5 ans d'expérience professionnelle
- Entretien individuel et test psychotechniques

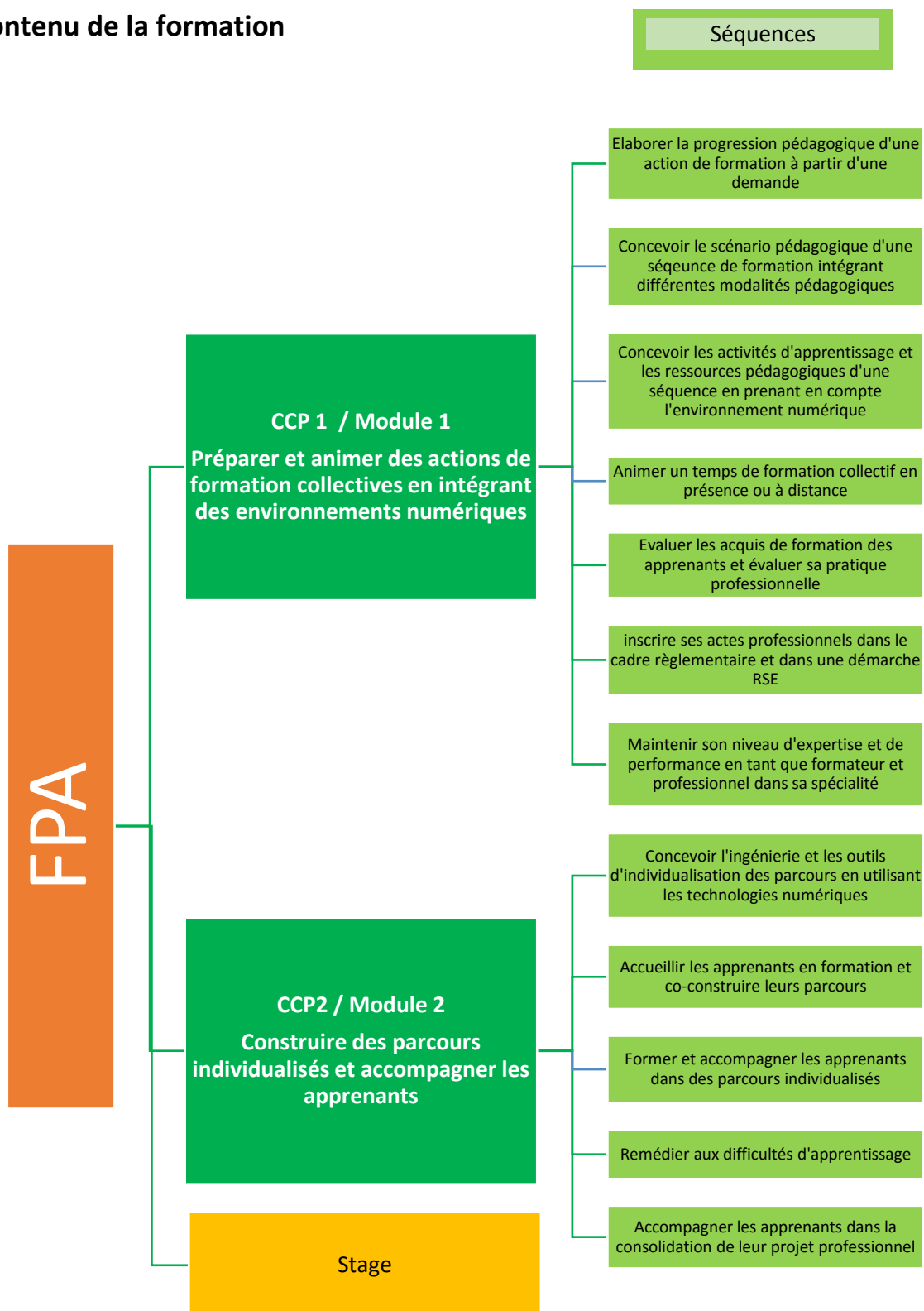
Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Formateur(trice) Professionnel(le) d'adultes » (FPA). Titre de niveau III, inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- **Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques**
- **Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants**

Contenu de la formation



Programme détaillé de la formation

Profession : formateur

- Les différents aspects du métier de formateur

Les fondements de la formation pour adultes

- Historique
- Etymologie et définitions
- Les spécificités de l'adulte apprenant

Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande

- Pourquoi formuler des objectifs ?
- Les types d'objectifs
- Les conditions d'apprentissage chez l'adulte
- Les 4 phases d'apprentissage

Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

- Les différentes méthodes pédagogiques
Quelle méthode choisir ?
- Les différentes techniques pédagogiques
- Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique
- Choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques adaptées à l'objectif visé, au public et aux moyens humains, matériels et pédagogiques.
- Choisir et organiser l'évaluation, et prévoir des scénarii alternatifs
- Construire son scénario à l'aide du mind-mapping

Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique

- Mise à niveau *PowerPoint* / *WORD* / *PREZI*
- Choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques existantes en utilisant des outils numériques.
- Utiliser les jeux de Thiagi

Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance

- Les atouts du formateur
- Appréhender la dynamique de groupe
- Gérer le groupe et remédier aux situations difficiles et aux difficultés d'apprentissage
- Animer en présentiel avec des outils numériques
- Animer une classe virtuelle (classroom)

Accueil /
Introduction

MODULE 1

Evaluer les acquis de formation des apprenants & évaluer sa pratique professionnelle

- Les différents types d'évaluation
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation
- Analyser et restituer les résultats d'une évaluation
- Rédiger des bilans pédagogiques en respectant le cadre contractuel ou le cadre du référentiel de certification
- Analyser sa pratique

MODULE 1

Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle & Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

- Les principes de la RSE
- Le cadre légal de la formation : cadre règlementaire, législatif et financier de la formation professionnelle
- La réforme 2019
- Organiser sa veille technique, pédagogique et juridique

Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques

- Créer un dispositif de formation modulaire dans le but d'optimiser les réponses possibles à la demande d'individualisation des parcours
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre des parcours individualisés

Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

- Identifier pré-acquis et élaborer des pré-requis
- Créer et utiliser les évaluations diagnostiques
- Mettre en œuvre les positionnements pour co-construire le parcours

MODULE 2

Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés

- Utiliser les techniques d'entretiens individuels
- Mobiliser son réseau interne et externe en fonction des problématiques des apprenants
- Formaliser l'accompagnement des apprenants pour permettre la traçabilité du parcours

Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

- Pratiquer l'écoute active
- Utiliser les différentes techniques de remédiation
- Utiliser les différentes techniques de résolution de problème

Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel

- Connaître les différents dispositifs de l'insertion professionnelle en France
- Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou un emploi (TRE)
- Mener une évaluation diagnostique et analyser les évaluations

Stage en entreprise : 6 semaines de stage en entreprise ou en centre de formation seront réalisées.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : **840 heures** (24 semaines)

- 630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)
- 210 heures de stage en entreprise (6 semaines)

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

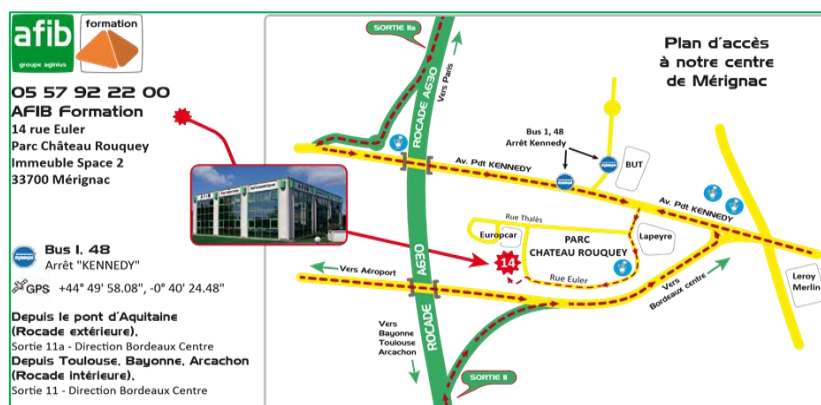
Taille du groupe maximale prévue : **12 apprenants**.

Les horaires journaliers :

- Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Dates & lieu de la formation :

- **Du 15/01/2021 au 16/07/2021** au centre de formation IFPA
Parc Château Rouquey – Immeuble Space I
14 rue Euler – 33700 Mérignac
Tel : 05.57.59.85.30
Mail : contact@ifpa-ecole.com
Notre site internet : www.ifpa.pro



IFPA – AFIB²

Agrément 72330402333 – Code APE 804C
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II
14 rue Euler – 33700 Mérignac
☎ 05.57.59.85.30 – www.ifpa.pro

Durée de l'action de formation

Module 1	Module 2	STAGE
• 10 semaines	• 8 semaines	• 5 semaines

Qualité des formateurs intervenants

Monsieur Lionel Moineau, Formateur Référent de la formation.

Monsieur Christophe Callen, Formateur Professionnel pour Adultes.

Madame Dominique Bertin, Formatrice-Conseil.

Monsieur Vincent Delalande, Formateur Professionnel d'Adultes.

Formateurs externes pouvant intervenir sur les séances relatives aux outils bureautiques (WORD, PowerPoint...) ou sur les séances relatives au recrutement.

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paper-Board
- Tableau blanc
- Vidéo-projecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Évaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- EFC1 concernant l'activité 1 du REAC « *Préparer et animer des actions de formations collectives en intégrant des environnements numériques* », prévue en milieu de formation.
- EFC2 concernant l'activité 2 du REAC « *Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants* », prévue en fin de la période de formation présentielle.

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC FPA actualisés en date du 03/01/2018)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes.

L'ensemble des 2 modules permet d'accéder au Titre Professionnel FPA.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) De la présentation orale d'un projet réalisé en amont de la session
- b) Du dossier de projet
- c) D'un entretien technique
- d) Du Dossier Professionnel (DP)
- e) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- f) D'un entretien final avec le jury

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.